

## **Aménagement du plateau de la DGA Tech**

### **LA CFE-CGC MÉTIERS DE L'EMPLOI VOTE CONTRE !**

#### **❖ Aménagement en plateau (« open space ») de la DGA Tech – une décision en décalage avec les attentes des agents**

La CFE-CGC souhaite, à travers cette déclaration, **exprimer son profond désaccord** quant à la décision de la direction d'imposer un aménagement en plateau **espace ouvert**, alors même que les agents ont été **associés à une concertation** sérieuse, à travers 10 ateliers au cours desquels beaucoup d'entre eux ont exprimé leur désaccord.

Nous saluons cette volonté initiale de dialogue. Toutefois, force est de constater que cette démarche **n'a pas été suivie d'effet**, puisque les retours largement exprimés en faveur **d'un espace de travail plus cloisonné, plus calme, plus propice à la concentration**, ont été **ignorés** dans la décision finale.

Au cours de ces ateliers, les agents ont exprimé leur réticence à l'installation d'un plateau ouvert mais la direction a pourtant choisi de maintenir cet aménagement, motivé en grande partie par une logique de "vitrine" ou d'image, **au détriment de la réalité quotidienne vécue par les agents**. Le **sentiment de perte de sens**, remonté lors de la présentation des « Priorités de la rentrée », trouve ici un écho aggravé par la perspective de conditions de travail peu adaptées à la réalisation de leurs activités.

#### **❖ Une décision en contradiction avec les données objectives sur les conditions de travail en espace ouvert**

Ce choix va à l'encontre de constats de nombreuses études dont celle récente **de la DARES publiée en décembre 2023**, étude française de référence sur les conditions de travail en espace ouvert.

Ci-joint quelques extraits particulièrement éclairants tirés de l'étude :

*« Le travail est plus intense, plus contrôlé et offre moins d'autonomie, malgré des horaires moins étendus. Le travail est moins porteur de sens pour les salariés en open space. Ils ressentent également plus souvent un sentiment d'insécurité de l'emploi. »*

*« Les salariés en open space s'absentent davantage pour raisons médicales, souffrent plus fréquemment de douleurs physiques, et sont un peu plus nombreux à présenter un risque élevé de dépression. »*

Corroboration par d'autres études, ce texte établit, que l'espace ouvert est associé à une **dégradation globale des conditions de travail**, et ce **même lorsque les salariés bénéficient de relations correctes avec la hiérarchie ou de soutien entre collègues**.

La seule réponse de la direction est la mise à disposition de casques anti-bruit ce qui constitue une forme d'aveu de conditions de travail dégradées trahit le peu de considération à l'égard des agents au vu de la faiblesse de la réponse et met les managers dans une position inconfortable.

Comment ne pas penser au fameux « Vae Victis » cité par Tite-Live, ce « Malheur aux vaincus » prononcé par Brennus à l'encontre des romains défait ? En vérité, c'est cela, le ressenti des collègues concernés. Ils ont le sentiment d'être assignés à résidence malgré leurs remarques !

#### ❖ **Une modernité de façade, aux conséquences humaines bien réelles**

Nous comprenons que la direction souhaite refléter une image d'établissement moderne et ouvert. On sait depuis Victor Hugo que la forme, c'est le fond qui remonte à la surface » mais, en l'espèce, nous refusons que **la forme prenne le pas sur le fond**.

Un aménagement peut être moderne sans être néfaste ; il peut être visible sans être vide de sens ; il peut être pensé pour valoriser le travail des agents, **et non pour masquer leurs difficultés**.

#### ❖ **Nos demandes**

La CFE-CGC demande donc, en cohérence avec les résultats des ateliers et les enseignements des études récentes :

1. **La réévaluation immédiate du projet d'aménagement**, en tenant compte des besoins réels et exprimés des agents et une communication transparente des services et des personnes qui seront affectés à la DGA Tech ;
2. **L'intégration de plus d'espaces fermés ou semi-fermés** pour les agents ayant besoin de concentration ou de confidentialité ;
3. **L'engagement d'une évaluation des risques psychosociaux** ;
4. **Le report de la consultation sur cet aménagement** afin que les OS puissent prendre connaissance du rapport d'expertise sur la réorganisation DGA Tech/DSI dans des délais raisonnables.

La CFE-CGC tient à rappeler que **la qualité de vie au travail n'est pas un accessoire de gestion**, mais un facteur essentiel de performance durable, d'engagement professionnel et de santé au travail.

**Faire de l'espace de travail une vitrine, OUI ! Faire des agents une variable d'ajustement, NON !**

Nous resterons pleinement mobilisés pour défendre une conception du travail respectueuse des femmes et des hommes qui font vivre le service public au quotidien.